

République française - Liberté - Egalité - Fraternité

## ARRÊTÉ du PRÉSIDENT

**N° 2025-308**

**OBJET : Concours sur titres avec épreuves d'aide-soignant territorial de classe normale  
Mise à jour de la liste d'aptitude établie par arrêté n° 2023-349 du 19 décembre  
2023.**

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre III de son livre III, et ses articles L. 325-38 à L. 325-43,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2021-1881 du 29 décembre 2021 portant statut particulier du cadre d'emplois des aides-soignants territoriaux,

Vu le décret n° 2022-1133 du 5 août 2022 fixant les modalités d'organisation des concours sur titres pour le recrutement des auxiliaires de puériculture territoriaux et des aides-soignants territoriaux,

Vu l'arrêté n° 2023-349 du 19 décembre 2023 portant mise à jour de la liste d'aptitude pour l'accès au grade d'aide-soignant territorial de classe normale,

Vu les nominations intervenues depuis la dernière décision,

Vu les demandes de réinscription parvenues au Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne,

### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : La liste d'aptitude d'accès au grade d'aide-soignant territorial de classe normale mentionne les lauréats de la session 2023 comporte trois (3) noms.

La liste nominative, dressée par ordre alphabétique, est jointe en annexe.

**Article 2** : Toute personne inscrite sur une liste d'aptitude est radiée de celle-ci dès sa nomination en qualité de stagiaire, conformément à l'article R.325-132 du code général de la fonction publique.

**Article 3** : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site du Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne, sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis.

**Article 4** : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Pantin, le 15 décembre 2025

Pour le Président et par délégation,  
La Directrice de l'emploi territorial



Solenne LÉPINGLE

**ANNEXE A L'ARRETE N° 2025-308 DU 15 DECEMBRE 2025**  
**portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'aide-soignant territorial de**  
**classe normale**  
**(établie à l'issue du concours sur titres avec épreuves)**

ABBEZZOT Nadege  
MENDY Marie  
ZAOUI Sabah

La présente liste est arrêtée à trois (3) lauréates.

Fait à Pantin, le 15 décembre 2025

Pour le Président et par délégation,  
La Directrice de l'emploi territorial



  
Solenne LÉPINGLE